



École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H5
Téléphone : 514 596-5011
Télécopieur : 514 596-5012
http://www.csdm.qc.ca/st_arsene
starsene@csdm.qc.ca

Année scolaire 2026-2027

Autorisation de sortie dans le quartier

Certaines activités prévues dans le programme scolaire de votre enfant nécessitent de sortir à l'extérieur de l'école durant les heures de classe. Ces activités peuvent parfois s'improviser selon la température ou les contenus abordés en classe (ex. : observation de plantes ou d'insectes dans un parc avoisinant en sciences, dessin d'observation en arts plastiques, sorties à la bibliothèque, etc.).

Le secrétariat sera toujours au courant du lieu et de la durée des sorties des élèves.

Lorsque l'activité nécessite un changement d'heure d'entrées et de sorties quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur du quartier, vous serez avisé par le titulaire de votre enfant via le système de communication choisi par l'enseignant et présenté lors de la rencontre de parents.

L'équipe de St-Arsène

A RETOURNER À L'ÉCOLE

J'autorise mon enfant à faire des activités à l'extérieur de l'école dans le quartier pour l'année 26/27.

Nom de l'enfant : _____ Groupe : _____

Signature du parent : _____ Date : _____